

TABLE ALPHABETIQUE DES MATIERES

■ Abus de marché

Répression des infractions – Commission de surveillance du secteur financier (CSSF) – Qualité pour la poursuite de la répression des infractions à la réglementation sur les abus de marché (non) – Loi modifiée du 9 mai 2006 relative aux abus de marché, art. 29*bis*. 123

■ Adoption

1° Adoption simple – Adoption par un concubin de l'enfant de l'autre – Effet – Transfert à l'adoptant de l'autorité parentale – Intérêt de l'enfant (non) – Rejet – C. civ., art. 360. 171

2° Adoption simple – Autorité parentale – Exercice partagé de l'autorité parentale réservé au cas de l'adoption par un conjoint de l'enfant de l'autre – Question préjudicielle de la violation de l'égalité devant la loi à l'égard d'un couple engagé dans un partenariat civil – Question dénuée de tout fondement – Partenariat civil ne produisant aucun effet sur l'établissement de la filiation – C. civ., art. 360 – Const., art. 10*bis*. 171

■ Agents immobiliers

Contrat d'agence immobilière – Forme – Contrat pouvant être conclu oralement – Règlement grand-ducal du 20 janvier 1972 – Abrogation – Loi du 17 mai 2004, art. 32. 636

■ Aliments

Partenariat – Cessation – Fin de l'aide matérielle mutuelle – Exceptions – Stipulations contraires – Décision judiciaire – Compétence du juge de paix – Mode de saisine – Requête – Droit de percevoir une partie de la rente du partenaire (non) –

Secours alimentaire – Loi du 9 juillet 2004, art. 12 – NCPC, art. 1011. 222

■ Association sans but lucratif

1° Représentation – Conseil d'administration – Expiration du mandat des administrateurs – Décharge de toutes obligations (non) – Obligation de continuer les affaires courantes – Notion – Appréciation *in concreto* – Actes nécessaires pour assurer la marche des affaires sociales – Pouvoir d'interjeter appel contre une décision de justice – C. civ., art 1991, al. 2. 425

2° Personnalité juridique – Groupement non constitué suivant les formes prévues par la loi – Capacité d'agir en justice (non) – Capacité de se défendre en justice – Capacité d'interjeter appel – Loi du 10 août 1915, art. 9 – Loi du 4 mars 1994, art. 26, al. 1^{er}. 425

■ Autorité de la chose jugée

1° Eléments constitutifs – Identité de cause – Définition de la cause – Ensemble de faits délimités, juridiquement qualifiés et appréciés par le juge – C. civ., art. 1351. 244

2° Domaine – Dispositif d'un jugement – Motifs nécessaires – C. civ., art. 1351. 253

■ Autorité parentale

Parent n'ayant pas la garde de l'enfant mineur – Droit de visite et d'hébergement – Modalités d'exécution – Refus de l'exercice du droit de visite – Déménagement de l'un des parents – Possibilité d'attribution de l'autorité parentale à l'autre parent – Prise en considération de l'intérêt supérieur de l'enfant – C. civ., art. 380 [Nouveau texte C. civ., art. 376 et 376-1]. 712

■ Bail d'habitation

1° Résiliation du bail pour cause de besoin personnel – Besoin personnel pouvant être invoqué dans le chef du bailleur ou d'un membre de sa famille – Loi du 21 septembre 2006, art. 12 (6) et art. 14, alinéa 1^{er}. 507

2° Résiliation du bail pour cause de besoin personnel – Défaut d'occupation des lieux dans les trois mois qui suivent le départ de l'ancien preneur – Droit du preneur à des dommages-intérêts – Exonération du bailleur – Force majeure – Motifs de pure convenance personnelle (non) – Loi du 21 septembre 2006, art. 14, alinéa 1^{er}. 507

3° Résiliation du bail pour cause de besoin personnel – Défaut d'occupation des lieux dans les trois mois suivant le départ de l'ancien preneur – Droit du preneur à des dommages-intérêts – Montant des dommages-intérêts – Droit à un montant minimum des loyers d'une année – Condition – Bailleur ayant trompé le preneur sur son intention d'emménager dans le logement – Charge de la preuve incombant au preneur – Loi du 21 septembre 2006, art. 14, alinéa 3. 507

■ Biens

Indivision – Notion – Droits concurrents et identiques sur un même objet – Droit de propriété portant sur des éléments matériels distincts d'un même bien (non) – Droit de propriété et d'accession – Règles impératives (non) – Possibilité de division du droit de propriété – C. civ., art. 544, 546 et 552. 42

■ Cassation

1° Cassation civile – Discipline des magistrats – Arrêt de la Cour supérieure de justice – Arrêt ne pouvant pas faire l'objet d'un pourvoi en cassation – Loi du 18 février 1885, art. 3 – Loi du 7 mars 1980, art. 40. 366

2° Cassation en matière pénale – Concurrence déloyale – Conseil de la concurrence – Ordonnance d'autorisation

de perquisition ou de saisie rendue par le président du tribunal d'arrondissement – Recours – Recours tranché par arrêt rendu par la Chambre du conseil de la Cour d'appel – Nature de l'arrêt – Arrêt définitif – Conséquence – Arrêt susceptible de faire l'objet d'un pourvoi en cassation immédiat en matière pénale – Loi du 23 octobre 2011, art. 16, paragraphe 5 – C. proc. pén., art. 407 et 416. – *Avec les conclusions du Parquet général*. 476

3° Moyens – Violation d'un principe général du droit – Admissibilité – Conditions – Consécration par un texte de loi ou par une juridiction supranationale – Loi du 18 février 1885, art. 3. 594

4° Arrêt de cassation – Portée – Limitation aux dispositions cassées – Loi du 18 février 1885, art. 28. 716

5° Arrêt de cassation – Portée – Limitation aux dispositions cassées – Loi du 18 février 1885, art. 28. 731

6° Cassation en matière pénale – Arrêt de rejet du pourvoi – Effet – Arrêt conférant à la décision attaquée un caractère irrévocable et exécutoire – Notification – Valeur – Formalité substantielle (non) – C. pr. pén., art. 420. 696

7° Protection de la jeunesse – Recours en cassation – Règles applicables – Règles applicables en matière répressive – Loi du 10 août 1992, art. 19. 811

8° Protection de la jeunesse – Décision de la chambre de la jeunesse de la Cour d'appel – Pourvoi formé par un mineur – Obligation de signifier le mémoire en cassation aux parents – Sanction – Irrecevabilité du pourvoi – Loi du 18 février 1885, art. 43 al. 2; loi du 10 août 1992, art. 11 et 21. 811

■ Cautionnement

1° Obligations de la caution – Obligation de s'informer – Banquier – Obligation d'information et de conseil – Obligation amoindrie – Exception – Engagement manifestement disproportionné – Caution dirigeant la société débitrice principale – Absence d'obligation – C. civ., art. 2016. 420

2° Etendue – Obligations d'un locataire – Arriérés de loyers – Intérêts de retard – C. civ., art. 2015 et 2016. 613

3° Durée – Obligations d'un locataire – Résiliation du bail – Effets – Couverture des dettes nées avant la résiliation – Couverture des dettes nées après la résiliation (non) – Indemnité d'occupation (non) – Indemnité de relocation (non) – C. civ., art. 2015 et 1740. 613

4° Extinction – Perte des sûretés assortissant la dette principale – Décharge de la caution – Aggravation de l'insolvabilité du débiteur principal – Responsabilité du créancier envers la caution – Dommages-intérêts – Interdiction de se prévaloir du cautionnement (non) – C. civ., art. 2037. 613

■ Concurrence déloyale

1° Publicité comparative – Notion – Possibilité d'identification du concurrent – Preuve à rapporter par le demandeur – Conditions de licéité – Absence de caractère trompeur – Exactitude des caractéristiques des produits comparés – Loi du 30 juillet 2002, art. 17, 18 et 23. 93

2° Conseil de la concurrence – Pouvoirs d'enquête – Exercice – Conseiller du Conseil de la concurrence désigné par le président de ce dernier – Ordonnances du président du tribunal d'arrondissement statuant en matière d'autorisation de perquisitions ou saisies – Conseiller ayant qualité pour agir en justice – Indifférence du fait que le conseiller n'a pas les qualités procédurales requises par les recours prévus par le CPP – Loi du 23 octobre 2011, art. 7, paragraphe 4, et 16, paragraphe 5. – *Avec les conclusions du Parquet général*. 476

3° Conseil de la concurrence – Ordonnance d'autorisation de perquisition ou de saisie rendue par le président du tribunal d'arrondissement – Recours – Recours « comme en matière d'ordonnances du juge d'instruction » – Recours visé – Appel devant la Chambre du conseil de la Cour d'appel sur base de l'article 133 du CPP – Exclusion du recours en nullité devant la chambre du conseil du tribunal d'arrondissement sur base de l'article 126 du même code – Loi du 23 octobre 2011,

art. 16, paragraphe 5 – C. proc. pén., art. 126 et 133. – *Avec les conclusions du Parquet général*. 476

■ Contrats, conventions et obligations

1° Contrat de prêt – Clause obligeant l'emprunteur à payer une indemnité en cas de remboursement anticipé – Clause pénale (non) – C. civ. art. 1226. 98

2° Compromis de vente immobilier – Condition suspensive relative à l'obtention d'un financement – Clause pénale – Preuve de l'obtention du financement – Charge de la preuve – C. civ., art. 1315. 125

3° Echéance – Résiliation tardive – Prorogation (oui) – C. civ., art. 1134. 267

4° Droit de rétention et privilège du dépositaire et du voiturier – Créance exigible – Risque d'impayé futur – Exception d'inexécution par anticipation (non) – C. civ., art. 1184. 267

5° Contrat à exécution successive – Rupture fautive – Paiement du prix jusqu'au terme sans exécution du contrat (non) – Dommages et intérêts – Evaluation judiciaire – Préjudice effectivement subi – C. civ., art. 1147. 267

6° Compensation judiciaire – Créances connexes – Exigence de liquidité et d'exigibilité (non) – C. civ., art. 1289. 267

7° Contrat partiel – Validité – Conditions – Accord sur les éléments essentiels du contrat – Vente – Conditions – Chose appartenant au vendeur – C. civ., art. 1134 et 1599. 290

8° Condition suspensive – Condition stipulée au profit d'un seul cocontractant – Défaillance de la condition – Personne pouvant invoquer la défaillance – Bénéficiaire – C. civ., art. 1181. 295

9° Cause – Cause non indiquée dans l'acte – Demande d'annulation – Preuve à rapporter – Charge de la preuve – Contrat de cession d'actions – C. civ. art. 1131 et 1132. 295

10° Cession de contrat – Notion – Transfert de la qualité de contractant –

- Substitution de contractant – C. civ., art. 1134. 313
- 11° Cession de contrat – Conditions – Formalités de la cession de créance (non) – Consentement du cédé – C. civ., art. 1134 et 1690. 313
- 12° Cession de contrat – Effets – Transmission des droits et obligations résultant du contrat cédé – Poursuite du contrat avec le cessionnaire aux mêmes conditions – C. civ., art. 1134. 313
- 13° Contrat synallagmatique – Cause – Notion – C. civ., art. 1108. 333
- 14° Fonds de commerce – Éléments constitutifs – Droit au bail – Élément essentiel – Défaut – Absence de cause – Nullité du contrat de cession du fonds de commerce – C. civ., art. 1108. 333
- 15° Contrat à durée indéterminée – Droit de résiliation unilatérale – Soudaineté de la résiliation – Faute (non) – Limites – Brutalité de la résiliation – Respect d'un préavis contractuel – Exclusion de principe d'un abus de droit (non) – C. civ., art. 1134, al. 3. 410
- 16° Contrat à durée déterminée – Terme extinctif – Tacite reconduction – Exigence d'une stipulation expresse (non) – Exécution après le terme – Suffisance – Effets – Nouveau contrat – C. civ., art. 1185. ... 445
- 17° Cession de créance – Effets – Transfert des accessoires et sûretés – Vente d'un immeuble loué – Cautionnement – Transfert de la garantie locative au nouveau propriétaire – Clause déchargeant le vendeur de toutes les obligations nées du bail – Effet sur la transmission de la garantie (non) – C. civ., art. 1692. 511
- 18° Cession de créance – Opposabilité au débiteur cédé – Conditions – Notification de la cession au débiteur – Obligation d'acceptation par le débiteur (non) – C. civ., art. 1690. 516
- 19° Cession de créance – Effets – Transfert des accessoires et sûretés – Clause contraire – Validité – C. civ., art. 1692, 1693, 1694 et 1695. 516
- 20° Cession de créance – Hypothèque – Transmission avec la créance – Mainlevée – Extinction de la créance (non) – C. civ., art. 2034 et 2180. 516
- 21° Contrat d'entreprise – Caractéristiques – Réalisation d'un travail spécifique en vertu d'indications particulières – Transfert de propriété et des risques – Réception de l'ouvrage achevé – Distinction avec la vente – C. civ., art. 1710. 562
- 22° Pluralité de contrats – Indivisibilité – Critère – Interdépendance dans l'esprit commun des parties – Prise en considération de la notion d'unicité de cause (non) – Poursuite d'un objectif économique commun – Critère déterminant (non) – C. civ., art. 1131 et 1134. 569
- 23° Dette – Terme – Non-paiement d'une échéance – Déchéance du terme (non) – Faillite – Déchéance du terme – C. civ., art. 1186 et 1188 – C. com., art. 450. 620
- 24° Clause de non-concurrence – Notion – Conditions de validité – Limitation dans le temps et dans l'espace – Protection d'intérêts légitimes – Possibilité d'exercice normal de la profession – Proportionnalité – C. civ., art. 1134. 624
- 25° Mandat – Mandat apparent – Conditions – Croyance légitime du tiers aux pouvoirs de mandataire de celui avec qui il a traité – Existence de circonstances ayant autorisé le tiers à ne pas vérifier la réalité des pouvoirs du mandataire apparent – Charge de la preuve – C. civ., art. 1984. 636
- 26° Conditions générales – Opposabilité – Conditions – Double exigence cumulative de connaissance et d'acceptation – Acceptation tacite – Condition – Renvoi à des documents annexes ou précédents – C. civ., art. 1135-1. 664
- 27° Renonciation à un droit – Preuve – Charge de la preuve incombant au demandeur – C. civ., art. 1134 et 1315. 751
- 28° Renonciation à un droit – Preuve – Mandataire ad litem – Absence de pouvoir spécial – Désaveu – NCPC, art. 496. ... 751
- 29° Vente – Résolution – Effet rétroactif – Restitutions – Prix payé – Valeur actuelle du bien (non) – Intérêts dus à partir de la demande en justice équivalant à une sommation – Améliorations – Restitution de la plus-value – Modalités – C. civ., art. 1184 et 1654. 758

30° Contrat à exécution successive – Résolution – Effet rétroactif (non) – Effets d'une résiliation – C. civ., art. 1184. 758

31° Prêt – Détermination de la valeur de titres par le prêteur – Prise en compte de données extérieures – Mécanisme potestatif (non) – C. civ., art. 1170 et 1174. 793

32° Clause de non-concurrence – Conditions de validité – Limitation dans le temps et/ou dans l'espace – Protection d'intérêts légitimes – Possibilité d'exercice normal de la profession – Proportionnalité – Absence de contrepartie financière – Incidence sur la validité (non) – C. civ., art. 1134. 902

33° Contrat de franchise – Clause de non-concurrence – Validité – Protection du savoir-faire et de l'assistance – Préservation de l'identité commune et de la réputation du réseau – C. civ., art. 1134. 902

■ Contributions directes

1° Recouvrement – Contrainte administrative – Notion – Forme – Formule sacramentelle (non) – Loi du 27 novembre 1933, art. 1^{er} et 12. 285

2° Délégation de la signature du directeur de l'administration des Contributions directes – Compétence du directeur – Nécessité d'un règlement d'administration publique (non) – Limite – Désignation par règlement grand-ducal des fonctionnaires pouvant recevoir une délégation de signature – Forme de la délégation de signature – Preuve – Loi du 17 avril 1964, art. 12.3. 285

3° Contestations – Compétences respectives des juridictions judiciaires et des juridictions administratives – Loi du 7 novembre 1996, art. 8. 631

■ Copropriété des immeubles bâtis

Qualité pour agir en justice – Syndic – Autorisation de l'assemblée générale des copropriétaires – Absence d'autorisation – Irrecevabilité de la demande – Exception – Ratification ultérieure – Loi modifiée du 16 mai 1975, art. 14, al. 5. 158

■ Dépôt

1° Dépôt nécessaire – Clinique – Objets personnels d'un patient – C. civ., art. 1949. 183

2° Clinique – Obligations du dépositaire – Obligation de garde – Objets soustraits à la surveillance du patient – Indifférence de l'état de conscience du patient – C. civ., art. 1927, 1932 et 1949. 183

3° Dépôt – Clinique – Obligations du dépositaire – Obligation de restitution – Objets personnels du patient – Réception sans réserves d'un sac à main – Libération du dépositaire de son obligation de restitution d'une montre (non) – C. civ., art. 1932 et 1949. 183

■ Divorce

1° Aliments – Enfant commun majeur – Etudes à l'étranger – Conditions d'octroi – Condition de cohabitation – Preuve d'un lien de rattachement au domicile du parent demandeur assumant à titre principal la charge de l'enfant – Enfant vivant en concubinage sur le lieu de ses études – Incidence (non) – C. civ., art. 303-1. 242

2° Compétence territoriale internationale – Critère – Résidence habituelle des époux – Notion – Règlement (CE) n° 2201/2003, art. 3. 524

3° Action en divorce – Conditions – Lucidité des parties – Interdiction de substitution – Appréciation de la lucidité du demandeur au moment de l'introduction de la demande – C. civ., art. 229 et s. 527

■ Droit international privé

1° Contrats – Loi applicable – Absence de choix des parties – Contrat d'entreprise – Présomption – Loi du pays dans lequel le prestataire de services a son domicile – Exception – Liens manifestement plus étroits avec un autre pays – Comparaison à effectuer par le juge – Domicile du débiteur – Lieu de la prestation des services – Indifférence – Règlement CE n° 593/2008 du 17 juin 2008, art. 4. 9

2° Contrats – Loi applicable – Champ d’application – Règles légales de répartition de la charge de la preuve – Présomptions – Règlement CE n° 593/2008 du 17 juin 2008, art. 18. 9

3° Mineurs – Enlèvement international d’enfants – Convention de La Haye du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l’enlèvement international d’enfants – Gardien de l’enfant – Notion – Personne exerçant l’autorité parentale, conjointement ou unilatéralement – Absence d’incidence du lieu de résidence de l’enfant – Convention de La Haye du 25 octobre 1980, art. 3. 88

4° Mineurs – Enlèvement international d’enfants – Convention de La Haye du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l’enlèvement international d’enfants – Condition tirée de l’exercice effectif du droit de garde – Portée – Présomption d’exercice effectif du droit de garde – Condition – Existence de démarches du détenteur de la garde aux fins du retour de l’enfant – Portée – Renversement de la présomption en cas de preuve que le détenteur de la garde ne se soucie pas de l’enfant et a abandonné l’exercice de son droit – Charge de la preuve – Convention de La Haye du 25 octobre 1980, art. 3 et 13. 88

5° Mineurs – Enlèvement international d’enfants – Convention de La Haye du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l’enlèvement international d’enfants – Faculté de l’autorité de l’Etat requis de ne pas ordonner le retour lorsque l’enfant s’y oppose – Condition – Enfant devant avoir atteint un âge et une maturité où il se révèle approprié de tenir compte de son opinion – Portée – Enfant devant disposer du discernement nécessaire pour prendre une décision indépendante et réfléchie sur son lieu de résidence – Convention de La Haye du 25 octobre 1980, art. 13. 88

6° Mineurs – Enlèvement international d’enfants – Convention de La Haye du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l’enlèvement international d’enfants – Faculté de l’autorité de l’Etat requis de ne pas ordonner le retour lorsqu’il existe un risque grave que ce dernier n’expose l’enfant à un danger physique ou psychique ou ne le place dans une situation intolérable – Inconvénients liés à la situation créée par l’auteur du déplacement illicite de l’enfant –

Eléments non susceptibles d’être pris en considération – Motif – Auteur du déplacement illicite ne devant profiter d’une situation de fait créée par lui-même – Convention de La Haye du 25 octobre 1980, art. 13. 88

7° Conflits de juridictions – Clauses attributives de juridiction à option unilatérale ou asymétriques – Validité – Conditions – Règlement (CE) 44/2001 du 22 décembre 2000, art. 23. 195

8° Obligations contractuelles – Loi applicable – Prestation caractéristique – Garantie bancaire en faveur d’un bénéficiaire étranger – Prestation caractéristique fournie par la banque luxembourgeoise – Convention de Rome du 19 juin 1980, art. 4. . . . 210

9° Conflits de juridictions – Clause attributive de juridiction – Ecrit – Consentement des parties – Transmission par voie électronique – Règlement (CE) 44/2001 du 22 décembre 2000, art. 23. . . . 414

10° Conflits de juridictions – Clause attributive de juridiction – Clause au seul avantage d’une des parties – Attribution de juridiction aux juridictions de l’Etat de domicile d’une partie – Elément non déterminant à lui seul – Règlement (CE) 44/2001 du 22 décembre 2000, art. 23. . . . 414

11° Conflit de juridictions – Compétence – Clause attributive de juridiction – Faculté de renonciation de la partie à laquelle la clause profite (non) – Compétence exclusive du tribunal désigné par la clause – Règlement n° 44/2001 du 22 décembre 2000, art. 23. 650

12° Conflit de lois – Action en recherche de paternité – Loi applicable – Loi de la filiation – C. civ., art. 340. 922

■ Droit pénal

1° Faux en écritures – Eléments constitutifs – Ecrit protégé – Déclaration unilatérale privée – Conditions – Valeur de crédibilité et présomption de sincérité – Existence d’un devoir pour le déclarant de vérifier les faits certifiés et d’informer le tiers – Application à la déclaration de bénéficiaire effectif au nom d’une société ou d’une entité juridique – C. pén., art. 196. 601

2° Droit pénal général – Confiscation spéciale – Bien indivisible – Régime – C. pén., art. 31 – Loi du 14 février 1955, art. 14. 738

■ **Droits d’auteur**

1° Notion – Œuvres littéraires et artistiques originales – Loi modifiée du 18 avril 2001, art. 1^{er}. 175

2° Droit de communiquer au public une œuvre protégée – Droit exclusif de l’auteur – Loi modifiée du 18 avril 2001, art. 4. 175

3° Communication au public d’une œuvre protégée – Notion – Placement d’un hyperlien sur un site Internet vers des œuvres protégées publiées sans l’autorisation de l’auteur sur un autre site Internet par une personne agissant sans but lucratif et ne connaissant pas l’illégalité de la publication des œuvres (non) – Loi modifiée du 18 avril 2001, art. 4. 175

■ **Echange**

1° Soulte – Incidence sur la qualification de contrat d’échange (non) – Exception – Soulte importante – Élément principal de la prestation de celui qui la doit – Conséquences – Requalification en contrat de vente – Soulte s’analysant en dation en paiement – C. civ., art. 1582 et 1702. 827

2° Echange ou vente de la chose d’autrui – Nullité relative – Usufruitier – Vente ou échange du bien sans l’accord du nu-propriétaire – Action en nullité par le véritable propriétaire (non) – Inopposabilité du contrat – Revendication – C. civ., art. 544, 578, 1582 et 1702. 827

■ **Enregistrement**

Droits d’enregistrement – Demande de restitution – Délai de prescription biennal – Point de départ – Jour de l’enregistrement – Exception – Action en restitution tirée de l’annulation judiciaire de l’acte enregistré – Décision judiciaire coulée en force de chose jugée – Application stricte – Loi du 22 frimaire an VII, art. 60 et 61. 68

■ **Environnement**

Déchets – Notion – Terres contaminées – Détenteur – Notion – Frais de dépollution et d’assainissement – Frais à charge du propriétaire du terrain – Exceptions – Loi du 21 mars 2012, art. 4 pt. (15), art. 18, art. 34 par. (3) pt. b. 846

■ **Faillite**

1° Dessaisissement du failli – Mesure de protection de la masse des créanciers – Nullité des actes à l’égard de la masse seulement – Effets – Action en nullité appartenant au seul curateur – C. com., art. 444. 120

2° Cessation des paiements – Notion – Dette d’impôt – Exigibilité – Réception du bulletin d’imposition – Recouvrement forcé – Contrainte – Opposition à contrainte – Remise en cause du bien-fondé de la dette d’impôt (non) – C. com., art. 437 – Loi du 22 mai 1931, art. 211 – Loi du 27 novembre 1933, art. 12. 187

3° Admission d’une déclaration de créance – Effets – Opposabilité aux codébiteurs solidaires ou à la caution du failli (non) – Limitation des obligations de la caution au montant de la créance admise – C. com., art. 502. 195

4° Action en comblement du passif – Prescription – Délai triennal – C. com., art. 495-1, al. 2. 731

5° Suspension des poursuites individuelles – Interdiction pour un créancier d’assigner en paiement – Nécessité d’une déclaration de créance – Champ d’application – Actions mobilières et immobilières – Actions en nullité susceptibles d’affecter la masse – Diminution de l’actif – C. com., art. 452. 793

■ **Filiation**

Filiation légitime – Modes d’établissement – Reconnaissance de paternité (non) – C. civ., art. 312. 192

■ Hypothèques

Saisie pénale immobilière – Confiscation – Créancier hypothécaire – Inscription préalable – Droits d'exécution – C. civ., art. 2134 – C. pr. pén., art. 66-1... 558

■ Immunité diplomatique

1° Immunité des États étrangers – Différence – Buts – But de l'immunité des États étrangers – Respect de l'exercice de la souveraineté par l'État étranger – But de l'immunité diplomatique – Protection de l'agent diplomatique aux fins de lui permettre d'exercer librement ses fonctions – Portée – Portée de l'immunité des États étrangers – Immunité limitée aux actes de puissance publique de l'État étranger à l'exclusion des actes à caractère privé – Portée de l'immunité diplomatique – Immunité s'étendant, en principe, à tous les actes de l'agent diplomatique, même étrangers à l'exercice de sa fonction – Convention de Vienne du 18 avril 1961, art. 31 et 38... 435

2° Immunité de juridiction – Portée – Agent diplomatique ayant sa résidence permanente dans l'État accréditaire – Limitation de l'immunité de juridiction aux seuls actes accomplis dans l'exercice de la fonction – Notion de «résidence permanente» – Notion ne visant pas la résidence de fonction – Agent diplomatique ayant déjà résidé dans l'État accréditaire au moment de sa nomination – Agent diplomatique ayant l'intention de résider dans l'État accréditaire après la fin de ses fonctions – Convention de Vienne du 18 avril 1961, art. 38... 435

3° Immunité de juridiction – Droits de l'homme – Droit d'accès à un juge – Immunité de juridiction ne pouvant être considérée comme une limitation disproportionnée du droit d'accès à un juge – CEDH, art. 6 § 1 – Convention de Vienne du 18 avril 1961, art. 31... 435

■ Indivision

1° Droit d'user et de jouir des biens indivis – Absence d'accord des indivisaires – Compétence du président du tribunal pour

régler l'exercice du droit – Président statuant au fond en la forme des référés – Incompétence *ratione materiae* du juge des référés – C. civ., art. 815-9... 310

2° Partage – Rescision – Lésion – Conditions – Perte subie par le copartageant – Privation de plus d'un quart – Evaluation inexacte d'un bien au moment du partage – Erreur dans l'établissement de l'actif partageable – Erreur involontaire – Fraude – Incidence (non) – Omission d'un bien dans le partage – Conséquence – Partage supplémentaire – C. civ., art. 887... 324

3° Partage – Rescision – Lésion – Principe de l'égalité du partage – Ordre public – Renonciation par avance à l'action en rescision (non) – C. civ., art. 887... 324

4° Partage – Lésion – Calcul – Détermination de la part résultant d'un partage égal – Appréciation – Date du partage – Etat au jour du partage – C. civ., art. 887... 324

■ Libéralités

1° Partage d'ascendant – Notion – C. civ., art. 1075... 775

2° Donation-partage – Régime – Application – Donation avec soultes – C. civ., art. 1075... 775

3° Donation-partage – Réserve héréditaire – Action en réduction – Conditions de mise en œuvre – Evaluation des biens donnés – Masse de calcul – Date de l'évaluation – Jour du décès du donateur – Jour de la donation-partage – C. civ., art. 1077-2... 775

4° Donation-partage – Acceptation par un mineur – Régime – C. civ., art. 389-5, 935 et 1075... 775

5° Donation – Donation déguisée – Donation indirecte – Notions – Preuve – Charge de la preuve – C. civ., art. 911... 775

■ Lois et règlements

Application dans le temps – Loi nouvelle – Rétroactivité (non) – Contrats en cours – Application de la loi nouvelle (non) –

Surendettement – C. civ., art. 2 et 2016.
 420

■ Louage d'ouvrage

Louage d'ouvrage – Contrat d'architecte –
 Preuve – Exigence d'un écrit (non) – C. civ.,
 art. 1778 – Règl. gd. du 17 juin 1992, art. 8.
 645

■ Mariage

1° Obligation de contribuer aux charges
 du mariage – Autorisation de percevoir les
 revenus de l'époux – Pension alimentaire
 (non) – Mandat – Point de départ –
 Notification du jugement au tiers – Objet –
 Revenus à échoir – Exclusion des revenus
 valablement encaissés par le conjoint –
 NCPC, art. 1011. 215

2° Obligation de contribuer aux charges
 du mariage – Séparation des époux – Survie
 de l'obligation – Obligation de contribution –
 Limite – Rupture imputable à l'époux
 demandeur – Faute – Refus de cohabiter –
 Suffisance (non) – Obligation pour l'époux
 refusant de contribuer de prouver une faute
 – C. civ., art 1315 – NCPC, art. 1011. . . . 215

3° Obligation de contribuer aux charges
 du mariage – Obligation d'ordre public –
 Obligation alimentaire (non) – Contribution
 constante aux charges du mariage –
 Maintien d'un niveau de vie identique –
 Limites – Ressources du débiteur –
 Exigence d'un état de besoin (non) – C. civ.,
 art 212 et 214 – NCPC, 1011. 215

4° Contribution aux charges du mariage –
 Exécution en nature – Admissibilité –
 Formes – Fondement – Principe contributif –
 C. civ., art. 214 et 815-13. 707

5° Contribution aux charges du mariage –
 Contrat de mariage – Clause prévoyant
 l'absence de recours l'un contre l'autre pour
 les dépenses contributives – Caractère
 irréfragable – C. civ., art. 1388. 707

■ Marques de produits et de services

Opposition au dépôt – Conditions –
 Identité ou ressemblance des signes –

Identité ou similitude des produits et
 services – Risque de confusion – Notion de
 marque à caractère distinctif fort –
 Ressemblance visuelle, phonétique ou
 conceptuelle entre les signes – Appréciation
 globale du risque de confusion – Conven-
 tion Benelux du 25 février 2005, art. 2.3 et
 2.14. 16

■ Organisation judiciaire

1° Ministère public – Attributions –
 Atteinte à l'ordre public – Droit de poursuivre
 d'office l'exécution des lois et règlements
 en cas d'atteinte à l'ordre public – Mise en
 œuvre – Exercice d'actions en justice –
 Forme – Droit commun – Application – Droit
 de former appel contre un jugement auquel
 il n'était pas partie – Loi du 7 mars 1980,
 art. 74 – *avec le mémoire en cassation du
 Parquet général* 349

2° Ministère public – Attributions –
 Atteinte à l'ordre public – Droit de poursuivre
 d'office l'exécution des lois et règlements
 en cas d'atteinte à l'ordre public –
 Application – Immunité diplomatique –
 Immunité de juridiction – Jugement mettant
 en cause l'immunité de juridiction d'un
 agent diplomatique – Jugement auquel le
 ministère public n'a pas été partie – Appel
 du ministère public – Appel recevable – Loi
 du 7 mars 1980, art. 74 – Convention de
 Vienne du 18 avril 1961, art. 31. 435

■ Paiement

Paiement par un tiers – Distinction entre
 tiers intéressés et tiers non intéressés –
 Notions – Paiement par le tiers intéressé au
 nom du débiteur – Mandat – Gestion
 d'affaires – Paiement en son propre nom –
 Action de in rem verso – C. civ., art. 1236.
 450

■ Paiement de l'indu

Répétition – Loyers – Bail commercial –
 Prescription abrégée (non) – Prescription de
 droit commun – C. civ., art. 1376 et 2277 al.
 2. – C. com. art. 189. 692

■ Partenariat

Cessation – Obligation de pourvoir à ses propres besoins – Exception – Obligation alimentaire – Condition – Partie incapable de s'adonner à un travail rémunéré ou dépourvue de ressources – Loi du 9 juillet 2004, art. 12 – NCPC, art. 1011. 222

■ Prescription civile et commerciale

1° Usucapion – Notion – Effet – Privation ou limitation de l'exercice du droit de propriété (non) – Attribution d'un titre de propriété correspondant à la situation de fait non contestée dans un certain délai – Fondement – Motif d'intérêt général de sécurité juridique – C. civ., art. 2219, 2229, 2262 et 2265. 34

2° Usucapion abrégé – Délai décennal – Conditions – Juste titre – Notion – Titre translatif de propriété par lequel le possesseur a été mis en possession de la parcelle litigieuse – C. civ., art. 2265. 34

3° Clôture d'un compte bancaire – Point de départ de la prescription – Information du titulaire – Silence – Présomption d'information – C. com., art. 189. 534

4° Usucapion – Co-indivisaire – Conditions pour prescrire – C. civ., art. 2229. 716

5° Prescription décennale – Matière commerciale – Point de départ – C. com., art. 189. 915

■ Prêt à intérêt

Taux d'intérêt conventionnel – Réduction par le juge – Conditions – Taux d'intérêt manifestement excessif – Abus de la faiblesse de l'emprunteur – C. civ., art. 1907 et 1907-1. 755

■ Preuve (matière civile et commerciale)

1° Preuve en matière commerciale – Correspondance commerciale acceptée –

Condition – Qualité de commerçants de toutes les parties – C. com., art. 109. . . . 450

2° Livres d'un marchand – Preuve contre le commerçant – Condition – Livres régulièrement tenus – Appréciation du juge – Inscriptions du commerçant – Aveu extrajudiciaire – Exception – Preuve d'une erreur de fait – C. civ., art. 1330. 457

3° Documents comptables – Obligation de conservation décennale – Obligation de détruire les documents à l'expiration du délai (non) – Obligation de les produire au-delà du délai (non) – C. com., art. 16. . . . 534

4° Facture acceptée – Relevé – Extrait de compte – Assimilation à une facture – Conditions – C. com., art. 109. 701

■ Procédure civile et commerciale

1° Estoppel – Sanction – Irrecevabilité du moyen – NCPC, art. 264. 1

2° Référé probatoire – Conditions – Litige déterminable et futur – Absence de saisine d'une juridiction au fond – Appréciation – Jour de la saisine du juge des référés – Date d'enrôlement de la demande au fond – NCPC, art. 350. 51

3° Référé probatoire – Conditions – Existence d'un intérêt actuel et certain – Appréciation – Jour de la demande – Disparition de l'intérêt en cours d'instance – Demande non fondée – NCPC, art. 350. 51

4° Référé - Expertise – Expertise médicale – Principe du contradictoire – Droit des parties d'assister aux opérations – Droit de se faire représenter – Limites – Secret professionnel et respect de la vie privée lors de l'examen médical – NCPC, art. 366, 472 et 935, al. 2. 55

5° Référé voie de fait et référé urgence – Dossier pénal – Secret de l'instruction – Demande de communication d'une pièce – Compétence du juge des référés (non) – Compétence du juge d'instruction – NCPC, art. 933 al. 1 et 932 al. 1^{er} – C. proc. pén., art. 85. 58

6° Acte introductif d'instance – Régularité – Institutions de sécurité sociale – Appel en cause aux fins de déclaration de jugement

- commun des institutions de sécurité sociale – Sanction – Code de la sécurité sociale, art. 453 – NCPC, art. 153. 61
- 7° Désistement d'instance – Appel incident antérieur à la proposition de désistement – Refus du désistement – Validité – NCPC art. 545. 73
- 8° Indemnité de procédure – Fondement – Responsabilité sans faute – Demande de remboursement d'honoraires d'avocat – Fondement – Responsabilité pour faute – Demandes cumulables – NCPC, art. 240 – C. civ., art. 1382. 73
- 9° Appel – Demande en remboursement d'honoraires d'avocat – Demande présentée à titre reconventionnel – Demande accessoire (non) – Demande nouvelle – Sanction – Irrecevabilité – NCPC, art. 592. 73
- 10° Acte introductif d'instance – Mentions obligatoires – Omission – Libellé obscur – Possibilité de réparation ultérieure (non) – NCPC, art. 154. 115
- 11° Action en justice – Pluralité de demandes introduites devant le même tribunal – Identité d'objet et de cause – Irrecevabilité des demandes ultérieures – NCPC art. 154. 115
- 12° Appel-Nullité – Recevabilité – Conditions – Atteinte au double degré de juridiction – Absence d'un autre recours immédiatement recevable – Excès de pouvoir – NCPC, art. 571 et 579. 131
- 13° Mesures d'instruction – Expertise – Principe du contradictoire – Non-respect – Sanction – CEDH, art. 6, § 1er. 147
- 14° Appel – Effet dévolutif – Etendue – NCPC, art. 571. 158
- 15° Exception *cautio judicatum solvi* – Bénéficiaires – Défendeur luxembourgeois – Défendeur ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne domicilié sur le territoire luxembourgeois – Succursale luxembourgeoise d'une société belge (non) – NCPC, art. 257 – Traité UE, art. 12. 163
- 16° Référé – Demande d'audience extraordinaire de référé – Refus – Grief – Possibilité d'interjeter appel – NCPC, art. 578 et 934 al. 2. 167
- 17° Action en justice – Demande – Obligation de concentrer les moyens dans la première demande – Exception – Fait nouveau – NCPC, art. 154. 244
- 18° Demande en justice – Dommages et intérêts – Frais et honoraires d'avocat – Identité d'objet (non) – C. civ., art. 1351 et 1382; NCPC, art. 240. 253
- 19° Demande en justice – Exception de chose jugée – Autorité de la chose jugée – Eléments constitutifs – Objet – Résultat sollicité du juge – But réellement poursuivi et effets que l'adjudication de la demande pourrait produire sur la situation juridique des parties – Cause – Définition – Ajout de bases légales à une demande initiale – Changement de cause (non) – C. civ., art. 1351 – NCPC, art. 191. 253
- 20° Ordonnances sur requête – Demande de rétractation – Compétence du juge ayant rendu la décision initiale – NCPC, art. 66. 282
- 21° Ordonnances sur requête – Procédure de rétractation – Contrariété à l'art. 6 § 1er CEDH (non) – NCPC, art. 66 – CEDH, art. 6 § 1er. 282
- 22° Jugement – Exécution provisoire – Suspension de l'exécution d'un jugement commercial frappé d'appel – Compétence du juge des référés – NCPC, art. 66. 282
- 23° Ordonnances sur requête – Obligation de motivation – Dispense d'une motivation détaillée – NCPC, art. 66. 282
- 24° Jugement commercial – Exécution provisoire – Pouvoirs du juge d'appel – Défense d'exécution provisoire sans caution (non) – Contrôle des conditions légales portant dispense de fournir caution – NCPC, art. 567 – C. com., art. 647. 298
- 25° Acte introductif d'instance – Indication d'une adresse inexacte – Nullité de forme – Grief – Appréciation *in concreto* – Perturbation des droits de la défense – Prise en compte d'éventuelles difficultés d'exécution – Elément caractérisé – Dissimulation frauduleuse – NCPC, art. 264. 374
- 26° Indivisibilité du litige – Appel – Définition – Etendue – Impossibilité d'exécuter simultanément l'arrêt et le jugement à l'égard des parties non intimées – Demandes en paiement sans incidence réciproque – Indivisibilité (non) – NCPC, art. 571. 379

27° Aptitude à agir en justice – Groupement étranger – Compétence de la loi nationale pour déterminer la capacité d’ester en justice – NCPC, art. 50. 391

28° Signification d’actes à l’étranger – Règlement (CE) n° 1393/2007 – Compétence de la loi de l’Etat de l’entité requise – Objectifs – Connaissance du destinataire de l’acte et information effective et réelle concernant la procédure engagée à son égard – NCPC, art. 156. 391

29° Référé probatoire – Conditions – NCPC, art. 350. 401

30° Mesure d’instruction – Production de pièces – Conditions – Motif légitime – Détermination suffisamment précise des pièces demandées – Incidence du secret professionnel – NCPC, art. 350. 401

31° Appel – Jugement statuant sur la recevabilité – Jugement ordonnant un sursis à statuer – Appel irrecevable – Irrecevabilité d’ordre public – NCPC, art. 355, 579 et 580. 407

32° Intervention volontaire – Intervention volontaire en instance d’appel – Conditions – Intervention ouverte à ceux qui pourraient former tierce-opposition – Application – Intervention volontaire de l’Etat accréditant dans le cadre d’une instance tendant à sanctionner une violation de l’immunité diplomatique d’un de ses agents – NCPC, art. 594 et 612. 435

33° Acte mixte – Demande introduite contre un commerçant selon la procédure commerciale – Demande reconventionnelle – Recevabilité – Condition – Lien suffisant avec la demande principale – C. com., art. 631. 450

34° Objet du litige – Acte introductif d’instance – Objet défini par les prétentions formulées dans l’acte introductif d’instance – Objet non modifié par des moyens nouveaux destinés à étayer les prétentions – Limite – Moyens fondés sur des éléments de fait nouveaux susceptibles de modifier l’objet du litige – NCPC, art. 53 et 154 – Code de la sécurité sociale, art. 455 – Règl. g.-d. du 24 décembre 1993, art. 1. – *Avec les conclusions du Parquet général.* 494

35° Signification d’un acte à l’étranger – Validité et effets de la signification – Date à prendre en considération – Formalités

accomplies au Luxembourg – Prise de connaissance de l’acte par le destinataire – Indifférence – Risques d’un défaut ou retard de transmission incombant au destinataire de l’acte – NCPC., art. 156 (1) et (2). . . . 554

36° Procédure pénale – Recours – Recours susceptible d’être formé par courrier – Date – Date de réception par l’autorité auprès de laquelle il est à former – Loi du 10 août 1991, art. 37-1, § 7 – NCPC, art. 144 et 191 – C. proc. pén., art. 187. – *Avec les conclusions du Parquet général.* 582

37° Appel – Décision rectificative – Régime – NCPC, art. 571. 598

38° Assignations identiques – Recevabilité de la seconde assignation – Condition – Défaut d’enrôlement de la première – NCPC, art. 173. 664

39° Référés – Difficultés d’exécution d’un titre – Notion – NCPC, art. 932 al. 2. . . . 631

40° Jugement – Omission de statuer – Réparation – Annulation de la décision incomplète (non) – Réformation – NCPC, art. 571. 701

41° Indivision – Mesure urgente – Nature – Décision au fond – Procédure des référés – Forme de l’appel – C. civ., art. 815-6 – NCPC, art. 939, alinéa 3. 684

42° Autorité de la chose jugée – Exception de chose jugée – Moyen d’ordre privé – Exception – Décision dans une même instance sur les suites d’une précédente décision passée en force de chose jugée – Renvoi après cassation – Applicabilité de l’exception – C. civ., art. 1351. 731

43° Référé-sauvegarde – Trouble manifestement illicite – Définition – Conditions – NCPC, art. 933. 765

44° Appel – Délai – Point de départ – Signification régulière – Deuxième signification – Nouveau délai de recours (non) – NCPC, art. 571. 874

45° Jugement – Autorité de la chose jugée – Effet – Dessaisissement du juge – Exception – Interprétation – Erreur – C. civ., art. 1351. 891

46° Jugement – Interprétation – Limites – Interdiction de modifier le contenu et la

portée du jugement – Interdiction d'avoir égard à des éléments nouveaux – C. civ., art. 1351. 891

47° Mesures d'instruction – Demande de modification – Compétence – Juge chargé de l'exécution de la mission – NCPC, art. 370 et 371. 891

48° Exploit introductif d'instance – Saisine du juge – Etendue – Dispositif – Contenu substantiel des conclusions – NCPC, art. 154. 912

49° Demande de donner acte – Absence de portée juridique – Absence d'objet – Irrecevabilité – NCPC, art. 154. 912

50° Appel – Recevabilité – Jugement se prononçant sur la loi applicable – Jugement tranchant une partie du principal – Conditions – NCPC, art. 579, al. 1. 922

■ Procédure pénale

1° Instruction préparatoire – Détenu préventif – Interdiction de communiquer – Etendue – Visites – C. proc. pén., art. 84. 608

2° Instruction préparatoire – Détenu préventif – Interdiction de communiquer – Limitation dans le temps – Expiration de la durée de l'interdiction de communiquer – Permis de visite – Possibilité pour le juge d'instruction de refuser un permis de visite – C. proc. pén., art. 84. – Règl. gd. du 24 mars 1989, art. 228. 608

3° Instruction préparatoire – Détenu préventif – Visite des membres de la proche famille du détenu – Droit faisant partie du droit au respect de la vie privée et familiale – Réserve – Ingérence d'une autorité publique dans l'exercice de ce droit – Convention de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales du 4 novembre 1950, art. 8 – Règl. gd. du 24 mars 1989, art. 217 et 228. 608

4° Instruction préparatoire – Détenu préventif – Permis de visite – Refus – Acte d'instruction (non) – Acte juridictionnel – Obligation pour le juge d'instruction de motiver le refus – Acte susceptible d'appel – C. proc. pén., art. 133. 608

5° Instruction préparatoire – Détenu préventif – Régime de détention – Régime

en commun (régime « B ») – Avantages faisant partie du droit au respect de la vie privée – Refus – Acte juridictionnel – Obligation de motivation – Acte susceptible d'appel – Convention de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales du 4 novembre 1950, art. 8 – C. proc. pén., art. 133 – Règl. gd. du 24 mars 1989, art. 3 et 4. 608

6° Jugement par défaut – Opposition – Recevabilité – Conditions – Information de la partie à laquelle l'opposition s'adresse – Connaissance de l'opposition dans le délai légal – C. proc. pén., art. 187. 698

7° Jugement par défaut – Opposition – Notification par le prévenu – Forme – Absence d'exigence formelle – Suffisance de la connaissance de l'opposition dans le délai légal – C. proc. pén., art. 187. 698

■ Propriété

1° Construction d'un immeuble sur le terrain d'autrui – Constructeur de bonne foi – Notion purement psychologique (non) – Titre translatif de propriété sur le fonds – Ignorance des vices du titre – C. civ., art. 549, 550 et 555. 34

2° Construction d'un immeuble sur le terrain d'autrui – Droits du propriétaire – Démolition de l'édifice – Allocation de dommages-intérêts – C. civ., art. 555, al. 2. 34

3° Droit de propriété – Action en revendication – Notion – Objet – Bénéficiaires – Incorporation d'un terrain au domaine public – Action en revendication – Admissibilité – C. civ., art. 544. 827

■ Protection juridique du consommateur

1° Clause abusive – Notion – C. consommation, art. L. 211-2 – [Ancienne loi du 25 août 1983, art. 1]. 98

2° Clauses abusives – Banque – Contrat de prêt – Clause obligeant l'emprunteur à payer une indemnité en cas de remboursement anticipé – Caractère abusif (non) – C. consommation, art. L. 211-2 – [Ancienne loi du 25 août 1983, art. 1]. 98

3° Pratiques commerciales déloyales – Définition – Atteinte aux consommateurs – Pratiques n'affectant que les intérêts économiques de concurrents – Transactions entre professionnels – Pratiques exclues du champ d'application – Conséquence – Absence de remède judiciaire rapide au fond – C. consommation, art. L. 121-1. 674

4° Clauses abusives – Déséquilibre entre droits et obligations des parties – Clause de résiliation unilatérale et sans préavis pour raison valable – Détérioration de la situation financière du client – Caractère abusif (non) – C. consommation, art. L. 211-2 (1); Directive 93/13/CEE du 5 avril 1993, art. 3. 793

■ Quasi-contrats

1° Généalogiste chargé de la recherche d'héritiers d'une succession – Absence de signature d'un contrat de révélation de succession par l'héritier – Gestion d'affaires intéressée – Condition de la rémunération – Utilité de l'intervention – C. civ., art. 1372 et 1375. 104

2° Généalogiste – Rémunération – Etendue – Pouvoir réducteur du juge – Conditions – Absence d'acceptation du principe et du montant des honoraires après le service rendu – C. civ., art. 1375. 104

3° Enrichissement sans cause – Action – Caractère subsidiaire – Recevabilité – Condition – Absence d'autre action à la disposition de l'appauvri – C. civ., art. 1371 et 1375. 827

■ Régimes matrimoniaux

1° Communauté légale — Dissolution – Apport en communauté d'un terrain propre – Bien commun par accession – Récompense – Profit subsistant – Appréciation – Jour de la liquidation – Calcul – C. civ., art. 1406 et 1469, al. 3. 324

2° Dissolution – Recel de communauté – Éléments constitutifs – Élément matériel – Élément moral – C. civ., art. 1477. 642

3° Dissolution – Recel de communauté – Effets – C. civ., art. 1477. 642

4° Communauté – Dissolution – Date – Report – Conditions – C. civ., art. 266 [Nouveau texte C. civ., art. 241].. . . . 707

5° Dissolution – Amélioration d'un bien propre au moyen de fonds communs – Récompense due à la communauté – Intérêts dus à partir de la liquidation – C. civ., art. 1469 et 1473. 908

6° Dissolution – Bien indivis – Indemnité d'occupation – Montant – Intérêts dus à partir de la liquidation – C. civ., art. 815-9. 908

■ Responsabilité civile

1° Banque – Employé malhonnête – Responsabilité de la banque – Conditions – Apparence légitime d'une relation contractuelle – Exception – Conscience du client de circonstances contraires aux usages bancaires normaux – C. civ., art. 1147. 3

2° Responsabilité des commettants du fait de leurs préposés – Condition – Exécution des fonctions – Acte étranger aux fonctions – Absence de responsabilité – C. civ., art. 1384, al. 3. 3

3° Responsabilité du fait personnel – Négligence dans les contrôles et procédures internes – Absence de détection des agissements d'un employé malhonnête – Faute de la victime – Circonstances contraires aux usages bancaires normaux – Absence de mise en doute – C. civ., art. 1382 et 1383. 3

4° Acte de concurrence déloyale – Equivalence à faute civile – Préjudice commercial nécessairement causé – Rupture d'une situation de concurrence normale – Indemnisation intégrale du dommage – Appréciation souple – Lien de causalité – Perte de clientèle – Charge de la preuve renversée – C. civ., art. 1382 et 1383 – Loi du 30 juillet 2002, art. 14 et 17. 27

5° Sociétés commerciales – Société anonyme – Responsabilité des administrateurs – Actio mandati – Condition – Autorisation préalable de l'assemblée générale – Loi du 10 août 1915, art. 63. 115

6° Responsabilité des acteurs intervenant dans la publication d'un contenu sur

Internet – Conditions – Identification du véritable responsable des faits fautifs et de la nature des comportements fautifs générateurs de responsabilité de celui-ci – C. civ., art. 1382. 175

7° Responsabilité du concepteur d'un site Internet – C. civ., art. 1382. 175

8° Responsabilité du dépositaire – Conditions – Obligation de restitution – Obligation de moyens renforcée ou de résultat atténuée – Exonération – C. civ., art. 1147. 183

9° Pourparlers contractuels – Liberté de rompre – Limites – Abus de droit – Préjudice réparable – C. civ., art. 1382 et 1383. 290

10° Indemnisation – Assurance de responsabilité civile – Action directe – Titulaires – Victime directe – Organismes de sécurité sociale – Objet de l'action directe – Objet de l'action directe de la victime – Préjudice de droit commun après déduction des recours sociaux – Objet de l'action directe des organismes de sécurité sociale – Montant des recours – Créances ne se recoupant pas – Source de l'action directe des organismes de sécurité sociale – Cession légale – Effet de la cession légale – Organismes de sécurité sociale devenant personnes lésées au même titre que leurs assurés – Concours des créances de la victime directe et des organismes de sécurité sociale – Organismes de sécurité sociale ne bénéficiant d'aucune priorité par rapport à la victime directe – C. civ., art. 1382 – Loi du 27 juillet 1997, art. 89 – Code de la sécurité sociale, art. 139. - *Avec les conclusions du Parquet général.* 467

11° Défaut d'exercer un recours – Responsabilité civile de l'avocat – Perte d'une chance – C. civ., art. 1992. 546

12° Indemnisation de la perte d'une chance – Evaluation du préjudice – C. civ., art. 1142. 546

13° Indemnisation – Principe – Indemnisation ne pouvant dépasser le préjudice – Application – Organismes de sécurité sociale – Prestations sociales – Prestations sociales à caractère indemnitaire – Prestations sociales à défalquer du préjudice de droit commun – Prestations sociales à défalquer même si l'organisme de sécurité sociale les ayant servies n'est pas bénéficiaire d'une cession légale – C. civ.,

art. 1382. – *Avec les conclusions du Parquet général.* 586

14° Responsabilité contractuelle – Clause de non-concurrence – Violation – Création d'un risque concurrentiel – Nécessité d'un acte de concurrence consommé (non) – Charge de la preuve – C. civ., art. 1142. 624

15° Responsabilités contractuelle et délictuelle – Principe du non-cumul – Notion – Interdiction de se prévaloir de la responsabilité délictuelle en cas d'existence d'un contrat – Possibilité d'invoquer les deux régimes, l'un à titre principal. l'autre à titre subsidiaire – Office du juge – C. civ., art. 1147 et 1382 – NCPC, art. 61. 817

16° Indemnisation – Perte d'une chance – Conditions – Preuve d'un lien de causalité entre la faute et le dommage – Preuve d'une perte certaine d'un avantage probable – C. civ., art. 1382 836

17° Préjudice – Immeuble – Réparation – Reconstruction – Remise en état – Reconstruction au coût du neuf – C. civ., art. 1382. 877

18° Responsabilité du fait des choses inanimées – Garde de la chose – Voie publique – Chantier – C. civ., art. 1384 877

19° Banque – Faute – Dénonciation fautive d'un soupçon de blanchiment – Prescription – Point de départ – Jour de la dénonciation – Instruction pénale à l'étranger – Indifférence – C. civ., art. 1147. 915

■ Responsabilité civile de l'État

1° Responsabilité pour fonctionnement défectueux du service – Régime spécifique de responsabilité (non) – Application du principe de responsabilité de droit commun – Application du concept de faute – Appréciation – Fonctionnement non conforme aux normes d'action générales qui devraient être celles d'un service public – Faute anonyme de service – Loi du 1^{er} septembre 1988, art. 1^{er}, al. 1^{er}. 46

2° Responsabilité pour fonctionnement défectueux du service – Services pénitentiaires – Obligations – Sécurité et protection des détenus – Portée – Défaut de

soumission d'un détenu ayant un certain potentiel de violence à un régime cellulaire strict – Faute (non) – Loi du 1^{er} septembre 1988, art. 1^{er}, al. 1^{er}. 46

3° Responsabilité pour fonctionnement défectueux du service – Services pénitentiaires – Sécurité et protection des détenus – Détenu visiblement alcoolisé agressant des codétenus – Absence de mesures spécifiques – Faute – Loi du 1^{er} septembre 1988, art. 1^{er}, al. 1^{er}. 46

4° Perquisition – Dommages causés à l'occasion d'une perquisition – Incompétence du juge civil d'apprécier la légalité, l'opportunité ou la nécessité de la perquisition – Contrôle réservé par le Code d'instruction criminelle aux juridictions pénales – C. civ., art. 1382 et 1383 – Loi du 1^{er} septembre 1988, art. 1^{er} – C. proc. pén., art. 48-2 et 126. 61

5° Responsabilité du chef des dommages causés par le fonctionnement défectueux du service – Nature – Responsabilité pour faute – Portée de la faute – Loi du 1^{er} septembre 1988, art. 1^{er}. 61

6° Responsabilité sans faute – Portée – Application – Perquisition – Dommage collatéral – Loi du 1^{er} septembre 1988, art. 1^{er}. 61

7° Décision administrative illégale – Faute – Unité des notions d'illégalité et de faute – Exonération par la faute de la victime (non) – Loi du 1^{er} septembre 1988, art. 1^{er}, al. 1^{er} – C. civ., art. 1382. 654

8° Décision administrative illégale – Action en responsabilité tendant à anéantir indirectement l'acte illégal – Admissibilité (non) – Loi du 1^{er} septembre 1988, art. 1^{er}, al. 1^{er} ; C. civ., art. 1382. 723

9° Violation du droit de l'Union européenne – Faute – Conditions – Allocations d'études – Discrimination inadmissible à l'égard des non-résidents – Faute (non) – C. civ., art. 1382 ; Règlement (CE) N° 1612/68 du 15 octobre 1968 (actuel Règlement (UE) N°492/2011 du 5 avril 2011), art. 7, par. 2. 723

10° Responsabilité de l'Etat du fait de la fonction juridictionnelle – Durée excessive d'un procès – Droit à réparation – Préjudice spécial trouvant son origine dans le retard apporté à la solution du litige – Issue du

procès – Indifférence – Loi du 1^{er} septembre 1988, art. 1^{er}, al. 1^{er}. 836

■ Saisie-arrêt

Saisie-arrêt de sommes auprès d'un opérateur de système bancaire ou d'un organe de règlement – Interdiction – Loi du 10 novembre 2009, art. 111. 765

■ Sécurité sociale

1° Congé parental – Indemnité de congé parental – Conditions d'ouverture définies par le Code du travail – Nature – Conditions relevant du droit de la sécurité sociale – Conséquence – Application du Règlement (CE) n° 883/2004 – Condition de stage – Possibilité de prendre en considération les occupations salariales dans un autre État membre de l'Union européenne – C. trav., art. L. 234-43 – Règlement (CE) n° 883/2004, art. 4, 5 et 6. 363

2° Prestations indûment versées – Recouvrement – Recouvrement par des institutions de sécurité sociale françaises au Luxembourg – Application obligatoire de la procédure de recouvrement prévue par le Protocole additionnel du 7 novembre 2005 – Exclusion de la procédure civile de droit commun – Incompétence – Protocole additionnel franco-luxembourgeois du 7 novembre 2005 relatif au recouvrement des cotisations et contributions de sécurité sociale et à la répétition des prestations indûment versées, approuvé par une loi du 1^{er} août 2007, art. 7 – C. civ., art. 1376. 368

3° Assurance vieillesse – Achat rétroactif de périodes d'assurance non couvertes – Condition – Absence de pension acquise à l'étranger pour la période considérée – C. séc. soc., art. 174. 573

4° Maladie professionnelle – Maladie figurant sur le tableau des maladies professionnelles – Exposition de l'assuré sur le lieu de travail à un risque spécifique – Exigence de la preuve d'un lien de cause à effet entre l'exposition au risque spécifique sur le lieu de travail et la maladie contractée (non) – C. séc. soc., art. 94. 813

■ **Société civile**

Personnalité juridique – Effets – Droit d’agir des associés – C. civ., art. 1832.

..... 925

■ **Sociétés commerciales**

1° Liquidation volontaire – Clôture – Fraude aux droits des créanciers – Demande d’annulation du vote – Admissibilité – Société réputée revivre pour les besoins de la liquidation – Loi du 10 août 1915, art. 147 – C. civ., art. 1167, al. 2.

..... 73

2° Liquidation volontaire – Actif insuffisant pour apurer le passif – Obligations du liquidateur – Obligation de ne pas clôturer la liquidation – Dette non exigible – Indifférence – Condition – Connaissance de l’existence de la dette – Loi du 10 août 1915, art. 149.

..... 73

3° Société anonyme – Responsabilité des administrateurs – Actio mandati – Condition – Autorisation préalable de l’assemblée générale – Loi du 10 août 1915, art. 63.

..... 115

4° Action nominative – Charge de la preuve de la qualité d’actionnaire – C. civ., art. 1315.

..... 303

5° Action nominative – Moyens de preuve de la propriété de l’action – Inscription au registre des actions nominatives – Loi du 10 août 1915, art. 39 et 40.

..... 303

6° Registre des actions nominatives – Signature – Effet – Approbation des indications – Loi modifiée du 10 août 1915, art. 39 et 40.

..... 303

7° Registre des actions nominatives – Signature – Effet – Caducité d’un certificat des actions au porteur antérieur – Loi modifiée du 10 août 1915, art. 39 et 40.

..... 303

8° Expertise de gestion – Condition – Défaut d’informations satisfaisantes fournies par le conseil d’administration même après l’assignation – Questions susceptibles de justifier une expertise de gestion – Questions relevant de la compétence des organes de gestion et portant sur un ou plusieurs actes de gestion – Questions

portant sur l’ensemble de la gestion et de la comptabilité (non) – Loi du 10 août 2016 modernisant la loi du 10 août 1915, art. 154.

..... 337

9 Dirigeants – Responsabilité civile – Action en responsabilité – Prescription quinquennale – Point de départ – Date d’accomplissement des faits – Faits non découverts – Incidence (non) – Exception – Cel dolosif – Charge de la preuve – Objet – Tromperie volontaire – Mensonge – Silence gardé par une personne ayant l’obligation morale ou légale de renseigner – Loi du 10 août 1915, art. 157.

..... 379

10° Dirigeants – Responsabilité civile – Décharge – Condition – Approbation des comptes – Insuffisance – Décharge votée par l’assemblée générale – Conditions – Bilan exempt d’omission et de fausse indication – Information de l’assemblée au sujet des irrégularités des comptes – Loi du 10 août 1915, art. 74.

..... 379

11° Action en nullité des délibérations des organes sociaux – Qualité pour agir – Associés et actionnaires (oui) – Date d’appréciation – Moment de la demande en justice – Qualité maintenue jusqu’à la cession des titres sociaux – Droit de poursuivre l’action entamée avant la perte de la qualité d’associé – Intérêt pour agir – Nécessité de démontrer l’existence d’un bénéfice matériel ou moral – Seuil minimum de participation (non) – NCPC, art. 50.

..... 391

12° Compte courant d’associé – Solde créateur – Avance au profit de la société – Absence de terme stipulé – Prêt à durée indéterminée – Remboursement immédiat – Provenance des fonds – Motifs de l’associé – Indifférence – Possibilité d’octroi d’un délai de remboursement par le juge – Liberté d’appréciation – Limite – Terme situé à une date postérieure à la demande en justice – C. civ., art. 1900.

..... 457

13° Société d’assurances – Dissolution et liquidation judiciaires – Distribution de dividendes – Assiette – Valeur de réalisation de l’actif sous-jacent à un contrat d’assurance spécifique (non) – Valeur de l’actif intégral réalisé – Loi du 6 décembre 1991, art. 39.

..... 499

14° Dissolution – Personnalité juridique limitée aux besoins de la liquidation – Représentation en justice – Privilège du

liquidateur – Clôture de la liquidation – Effet – Subsistance de la société pendant cinq ans – Actions en justice permises – Loi du 10 août 1915, art. 141 et 157. 636

15° Compte-courant d'associé – Solde crédi- teur en faveur de l'associé – Demande de remboursement – Principe – Rembourse- ment immédiat et intégral – Exceptions – Disposition conventionnelle – Demande de remboursement intempestive – Délai de paiement accordé par un juge – C. civ., art. 1902, 1134 et 1244. 701

16° Abus de minorité – Abus positif et abus négatif – Définition – Distinction – Éléments constitutifs d'un abus négatif – Caractère alternatif – C. civ., art. 6-1, 1382 et 1832. 802

17° Assemblée générale – Prorogation – Décision prise d'office par le conseil d'administration – Demande d'actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social – Effet obligatoire – Loi du 10 août 1915, art. 450-1 (6) (anciennement art. 67 (5)). 896

18° Assemblée générale – Prorogation légalement demandée – Refus – Sanction – Nullité des décisions prises lors de l'assemblée générale – Loi du 10 août 1915, art. 450-1 (6) (anciennement art. 67 (5)). 896

■ Successions

1° Donations – Rapport en valeur – Caractéristiques – Indemnité – Intérêts – Point de départ – Jour d'ouverture de la succession (non) – Jour de la liquidation de l'indemnité – Jour du jugement ayant déterminé l'indemnité à rapporter à la succession – C. civ., art. 856 205

2° Usufruits successifs – Donation sous condition suspensive (non) – Donation à terme de biens présents – Rapport – Evaluation – Critères – C. civ., art. 843 et 860. 741

3° Avantage indirect – Droit d'habitation gratuit – Rapport – Conditions – Preuve de l'intention libérale – Preuve par tous moyens – C. civ., art. 843 et 860. 741

4° Recel successoral – Qualité du receleur – Éléments constitutifs – Élément matériel – Élément intentionnel – Preuve – Application

– Retrait de fonds – Successible agissant ouvertement – C. civ., art. 792. 775

5° Testament – Nullité – Action en nullité pour insanité d'esprit du testateur – Qualité à agir – Légataire universel aux termes d'un testament antérieur – Intérêt à agir dès le jour du décès – C. civ., art. 901. 823

6° Testament – Testament authentique – Nullité pour insanité d'esprit du testateur – Preuve de l'insanité d'esprit – Énonciations de l'acte concernant l'état mental du testateur – Opinion du notaire – Preuve contraire – Inscription en faux (non) – Preuve par tous moyens – C. civ., art 901 et 1319. 823

7° Testament – Testament authentique – Nullité pour insanité d'esprit du testateur – Preuve de l'insanité d'esprit – Objet – Faiblesse d'esprit du testateur à l'époque de l'établissement de l'acte – Présomption simple – Preuve contraire à rapporter par le bénéficiaire de l'acte – Objet – Réalisation de l'acte pendant un instant de lucidité de l'auteur – C. civ., art 901. 823

8° Acceptation de la succession – Acceptation tacite – Action en partage – Déclaration de succession (non) – C. civ., art. 778. 854

9° Quotité disponible – Réduction – Usufruit testamentaire – Evaluation – C. civ., art. 917. 854

10° Rapport – Don manuel – Virement – Procuration sur un compte – Dispense de rapport (non) – C. civ., art. 843. 884

11° Donations – Don manuel – Notion – Tradition – Éléments constitutifs – C. civ. art. 894. 884

12° Rapport – Donation – Demande de rapport – Charge de la preuve – C. civ., art. 843. 884

13° Donations entre vifs – Don manuel – Donation rémunératoire – Notion – C. civ. art. 894. 884

14° Indivision – Demande en partage – Recevabilité – Condition – Absence d'acte de partage antérieur – Notion – Convention ayant mis fin à l'indivision – Exigence d'un écrit ad validitatem (non) – C. civ., art. 815 et 816. 912

■ Sûretés

Contrat de garantie financière – Faits entraînant l'exécution de la garantie, modalités d'évaluation et d'exécution convenues entre les parties – Opposabilité aux tiers et curateurs – Exclusion des nullités de la période suspecte – Impossibilité pour les tiers ou le curateur de demander la nullité ou de remettre en cause un contrat de garantie financière ou les modalités d'évaluation et d'exécution convenues – C. com., art. 445 et 446 – Loi du 10 août 2005, art. 11 et 20. 343

■ Taxe sur la valeur ajoutée

1° Taxation d'office – Procédure administrative non contentieuse – Applicabilité (non) – Loi du 1^{er} décembre 1978, art. 4 – Règl. gd. du 8 juin 1979 – Loi du 12 février 1979, art. 74 et 76. 576

2° Taxation d'office – Nature juridique – Sanction (non) – Cumul avec une amende fiscale – Violation du principe non bis in idem (non) – Taxation d'office effectuée avec une certaine marge de sécurité – Admissibilité du procédé – Condition – Mesure et modération – Loi du 12 février 1979, art. 74 et 77 – Convention de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales du 4 novembre 1950, Protocole n° 7, art. 4. 576

■ Transport

Transport international de marchandises par route – Convention CMR – Responsabilité du transporteur – Perte de marchandise – Présomption de responsabilité – Cause de décharge – Notion – Preuve incombant au transporteur – Indemnisation – Plafond – Exception – Dol ou faute équivalente au dol – Convention de Genève relative au contrat de transport international de marchandises par route, art. 17, 23 et 29. 151

■ Travail

1° Chômage – Indemnités de chômage – Conditions d'octroi – Absence de nouvelle

activité subordonnée en qualité de salarié – C. trav., art. L. 521-1 (1). 128

2° Contrat de travail – Résiliation pour motif grave – Interdiction d'invoquer des faits connus depuis plus d'un mois – Exception – Invocation de faits anciens à l'appui de faits nouveaux – Appréciation de la gravité des faits pris dans leur ensemble – C. trav., art. L. 124-10 (6). 239

3° Salaire social minimum majoré – Salarié qualifié – Pratique professionnelle dans la profession de nettoyeur de bâtiment – Conditions de reconnaissance – C. trav., art. L. 222-4 (3) – Règl. gd. du 4 février 2005 – Arr. min. du 26 mars 1998. 679

4° Salaire social minimum majoré – Salarié qualifié – Expérience professionnelle – Reconnaissance – Conditions – Professions comportant une qualification professionnelle usuellement acquise par un enseignement ou une formation sanctionnée par un certificat officiel – Professions où la formation n'est pas établie par un certificat officiel – Violation du principe d'égalité devant la loi (non) – C. trav., art. L. 222-4 (3) et (4) – Const., art. 10bis (1). 679

5° Travail à temps partiel – Heures supplémentaires – Calcul – C. trav., art. L. 123-1 et L. 123-5. 687

6° Incapacité du salarié d'exercer son dernier poste de travail – Reclassement interne – Condition – Nombre de salariés occupés par l'employeur – Entreprise à établissements multiples – Prise en compte de chaque établissement isolément – Succursale – C. trav., art. L. 551-1. 866

7° Reclassement interne – Application de la loi en vigueur au moment de la saisine de la Commission mixte – C. trav., art. L. 551-1. 866

■ Troubles de voisinage

Notion – Responsabilité sans faute – Victimes – Vente en état futur d'achèvement – Responsabilité du propriétaire constructeur – C. civ., art. 544 et 1601-3. 877

■ **Vente**

1° Garantie des vices cachés – Acquéreur ayant cédé la chose garantie – Qualité à agir – Conditions – C. civ., art. 1641.. 82

2° Vice caché – Vice apparent – Notions – Charge de la preuve – C. civ., art. 1641. 82

3° Garantie des vices cachés – Disposition contractuelle prévoyant que la chose est vendue dans l'état où elle se trouve – Clause d'exclusion de la garantie des vices cachés (non) – C. civ., art. 1641. 82

4° Vente d'immeubles – Garantie des vices cachés – Copropriété – Etendue de l'obligation du vendeur – C. civ., art. 1641. 82

5° Vice caché – Non-cumul entre l'action en garantie pour vices cachés et l'action en nullité pour erreur sur la substance – Exceptions – C. civ., art. 1110, 1116 et 1641. 273

6° Vice caché – Notion – C. civ., art. 1641. 273

7° Contrat conclu entre un professionnel et un consommateur – Défaut de conformité – Définition – Aspect contractuel – Aspect fonctionnel – Charge de la preuve – C. consommation, art. L. 212-4. 859

8° Défaut de conformité – Sanctions – Mise en conformité – Autorisation de procéder à la remise en état – Choix du consommateur – Remboursement des frais engagés – Dommages et intérêts – Action entre le consommateur et le vendeur – C. consommation, art. L. 212-1 et L. 212-5. 859

■ **Vente d'immeuble à construire**

Caractéristiques – Immeuble à usage d'habitation ou à usage professionnel et d'habitation – Pouvoirs de maître de l'ouvrage réservés au vendeur – Prix payable pendant la période de construction – Transfert progressif de la propriété du terrain et des constructions – Passivité du client – C. civ., art. 1642-1 et 1646-1.. . . 562

■ **Violence domestique**

Interdiction de retour au domicile consécutive à une expulsion – Mesure supposant une cohabitation dans un cadre familial – Notion – NCPC, art. 1017-1 – Loi du 8 septembre 2003, art. 1. 24